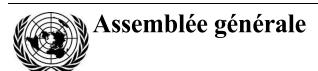
Nations Unies A/76/87



Distr. générale 18 juin 2021 Français Original : anglais

Soixante-seizième session

Points 140 et 141 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2022

Planification des programmes

Mise en œuvre des projets financés par le Compte pour le développement : douzième rapport d'activité

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Compte pour le développement est un programme du Secrétariat qui vise à renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines prioritaires énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution 56/237 de l'Assemblée générale, des informations sur l'exécution des projets financés par le Compte depuis la présentation du onzième rapport d'activité (A/74/85), ainsi que des renseignements actualisés concernant la gestion du Compte et une présentation de la mobilisation du Compte face à la crise de la COVID-19. Ce rapport doit être lu en parallèle avec le projet de budget-programme pour 2022 [voir A/76/6 (Sect. 35)].

* A/76/50.





1. Le présent rapport rend compte des résultats et de la gestion du Compte pour le développement depuis la publication du onzième rapport d'activité (A/74/85). Il est présenté en application de la résolution 56/237 de l'Assemblée générale et de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, selon laquelle il doit être soumis dans le cadre de la présentation du projet de budget-programme (voir A/57/7/Add.5 et A/58/7/Add.1 à 30). On trouvera tous les rapports d'activité précédents et des informations sur les différents projets, les fascicules du budget et les mandats correspondants sur le site Web du Compte (www.un.org/development/desa/da, en anglais seulement). Un récapitulatif de toutes les tranches du Compte pour le développement figure à l'annexe I du présent rapport. Des informations actualisées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets des onzième, douzième et treizième tranches sont données à l'annexe II.

I. Mobilisation globale du Compte pour le développement face à la pandémie de COVID-19

- 2. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le Compte pour le développement aide les États Membres à faire face aux effets économiques et sociaux de la crise grâce aux efforts collectifs des 10 entités économiques et sociales du Secrétariat chargées d'exécuter les projets qu'il finance. Guidée par la résolution 74/270 de l'Assemblée générale, intitulée « Solidarité mondiale dans la lutte contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) », et par la déclaration politique intitulée « Préparatifs pour une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable », approuvée par l'Assemblée dans sa résolution 74/4, l'action menée dans le cadre du Compte se fonde sur une triple approche, qui comprend :
 - L'élaboration et le lancement de cinq projets conjoints à court terme liés à la COVID-19 financés par des soldes résiduels¹;
 - La refonte et l'adaptation de projets en cours, qui permettent d'intégrer dans les objectifs de ces projets des mesures de mobilisation face à la COVID-19;
 - La fourniture de conseils sur les modifications importantes à apporter à l'exécution des projets et la formation des gestionnaires de projet à de nouvelles modalités permettant de réaliser en ligne les activités prévues lorsque les réunions en présentiel et les déplacements ne sont pas possibles².

II. Lancement de cinq projets conjoints à court terme liés à la COVID-19

3. Cinq projets à court terme liés à la COVID-19 ont été lancés au début du mois de juin 2020 pour répondre au besoin d'assistance des États Membres face aux effets dévastateurs de la crise sur la santé et aux graves perturbations du développement économique et social à l'échelle mondiale. Ces projets sont mis en œuvre conjointement par les entités susmentionnées du Compte pour le développement dans les domaines où elles disposent d'avantages comparatifs, des interventions étant menées aux niveaux mondial, régional et national. Le lancement de ces projets du Compte pour le développement, qui s'inscrit dans le cadre de l'action menée par les Nations Unies face à la COVID-19, vise à apporter un soutien immédiat aux

¹ Voir www.un.org/development/desa/da/da-response-to-covid-19/ (en anglais seulement).

² Voir www.un.org/development/desa/da/blended-learning-methodologies-for-capacity-development-2/ (en anglais seulement).

gouvernements et autres partenaires qui sont en première ligne de la lutte contre la pandémie. On trouvera ci-après un aperçu général de ces projets, et notamment du contexte dans lequel ils s'inscrivent et de leurs premières réalisations.

A. Initiative mondiale en faveur de la reprise du secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19 (projet 2023W)³

- Dans les pays en développement, la majorité des microentreprises et petites et movennes entreprises (MPME) demeurent des structures informelles qui n'ont pas accès à bon nombre des prestations accordées par les pouvoirs publics face à la COVID-19. En outre, de nombreuses MPME, en particulier parmi les microentreprises et les petites entreprises, sont dirigées par des travailleurs pauvres, des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés et vulnérables qui risquent de sombrer dans la pauvreté et de voir leur situation s'aggraver encore. Il est donc impératif d'inclure les MPME dans la relance économique de l'après-COVID-19. L'Initiative mondiale en faveur de la reprise du secteur des MPME après la pandémie de COVID-19 vise ainsi à élaborer et à mettre en œuvre des mécanismes et des outils de renforcement des capacités destinés aux gouvernements et aux MPME. Cela facilitera la reprise des MPME des pays en développement et des économies en transition et renforcera leur résilience de façon à atténuer l'impact économique et social de la pandémie mondiale de COVID-19 et à accroître leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable, l'accent étant mis sur les groupes vulnérables tels que les femmes et les travailleurs du secteur informel.
- 5. Depuis son lancement en juin 2020, le projet a donné plusieurs premiers résultats. En réponse à la demande d'un gouvernement d'Amérique centrale, une plateforme en ligne s'adressant aux MPME⁴ a été créée et mise en service dans le but d'encourager l'intégration dans le secteur formel des entreprises informelles. Cette plateforme, qui peut être adaptée à la situation de différents pays, permet aux entrepreneurs de faire immatriculer en ligne leur société et d'éviter ainsi les démarches fastidieuses qu'il fallait auparavant accomplir auprès de multiples services gouvernementaux. Depuis sa création, elle a permis à plus de 12 000 MPME d'obtenir leur immatriculation et leur régularisation. Il a également été décidé que la plateforme servirait de portail officiel d'inscription à un plan de sauvetage de 600 millions de dollars mis en place dans le contexte de la COVID-19 pour aider les petites entreprises touchées par les mesures de confinement.
- 6. Dans le cadre de ce projet, une aide est actuellement apportée à l'élaboration d'un système de comptabilité et de fiscalité en ligne qui sera mis en service en 2021. Les entreprises qui y participeront seront automatiquement inscrites auprès des ministères, des organismes d'État, des services fiscaux et des fonds de sécurité sociale aux niveaux national et municipal. Le système établira automatiquement les déclarations mensuelles et annuelles obligatoires que les utilisateurs pourront ensuite soumettre par voie électronique. Une telle plateforme numérique commune permettra de croiser plus facilement les données sur les entreprises avec les données fiscales et celles sur le travail, ce qui facilitera l'évaluation de l'efficacité économique et sociale des politiques en matière d'entrepreneuriat.
- 7. En tirant parti du programme de renforcement des capacités Empretec, qui vise à favoriser le développement durable et la croissance inclusive par la promotion de

³ Voir https://unctad.org/project/global-initiative-towards-post-covid-19-resurgence-msme-sector (en anglais seulement).

21-08262 3/31

⁴ CuentaMYPE.org (en anglais et en espagnol).

l'entrepreneuriat et des MPME, le projet a permis d'entreprendre une série de séances d'information nationales organisées en direct dans 10 pays. Ces séances d'information ont pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat et de dispenser une formation permettant de repérer et de définir des activités commerciales à entreprendre pendant la crise. En outre, des documents d'orientation visant à faciliter la relance « verte » des MPME après la COVID-19 ont été élaborés. Ils proposent notamment aux MPME des lignes directrices et des meilleures pratiques en ce qui concerne l'offre de produits économes en énergie et d'équipements liés aux énergies renouvelables, ainsi que les meilleures pratiques de cette catégorie d'entreprise en matière de résilience et de transition vers une économie circulaire.

8. Dans la phase suivante du projet, des systèmes en ligne seront mis en place dans trois pays supplémentaires pour permettre à des MPME de conserver en ligne en toute sécurité leurs données à caractère personnel et leurs documents administratifs ; de se conformer aux obligations légales liées à la régularisation de leur situation ; de faire des demandes de prêt, d'assurance et d'assistance technique ; et d'indiquer l'aide publique dont ils ont besoin dans le contexte de la COVID-19. Une assistance sera fournie aux fins de la conception et de la mise en œuvre de stratégies nationales d'entrepreneuriat, et une plateforme d'apprentissage en ligne qui est en cours d'élaboration permettra d'apporter un appui aux décideurs en matière de renforcement des capacités.

B. Connectivité des infrastructures de transport et des échanges commerciaux à l'ère des pandémies (projet 2023X)

- 9. En 2020, le produit intérieur brut (PIB) mondial a chuté de 4,3 % et le commerce mondial de 9,5 % du fait de la pandémie de COVID-19. À l'inverse, la part du commerce électronique de détail a augmenté, passant de 14 % en 2019 à environ 17 % en 2020. Le maintien des flux de marchandises dépend en grande partie de la capacité des pays à mettre en œuvre de nouvelles solutions dans le domaine du commerce et des transports, à harmoniser les contrôles aux frontières et à coopérer avec leurs voisins et partenaires commerciaux.
- 10. Le projet relatif à la connectivité des infrastructures de transport et des échanges commerciaux à l'ère des pandémies témoigne de l'unité d'action des Nations Unies face aux problèmes causés par la pandémie de COVID-19 dans ce domaine. Il privilégie des solutions sans contact, intégrées et collaboratives qui se fondent sur les normes et outils des Nations Unies et fait appel à des services de conseil et des plateformes de coopération. Ce projet renforce la capacité des pays à préserver leur connectivité pendant la pandémie en promouvant des activités d'analyse et de formation adaptées à chaque situation, ainsi que des mesures institutionnelles destinées à éviter l'éparpillement des efforts de dématérialisation et de facilitation.
- 11. Depuis le lancement du projet, des centaines de décideurs et autres parties prenantes du monde entier ont été formés à distance, dans le cadre d'ateliers et de programmes de formation en ligne, aux pratiques les plus favorables au commerce et au transport transfrontaliers et aux instruments pertinents des Nations Unies. Leur participation au projet leur a permis d'accéder à de nouveaux éléments d'analyse relatifs à la riposte contre la pandémie. Ils ont contribué au recensement des meilleures pratiques en matière de facilitation des échanges et des transports dans le contexte de la COVID-19. Un portail mondial⁵ a été créé pour aider les États Membres, en encourageant les échanges intersectoriels et interrégionaux. Cela s'est traduit par un recours accru aux solutions établies par les Nations Unies pour remédier

⁵ www.unttc.org/ (en anglais seulement).

aux problèmes de transport et de commerce transfrontaliers, ainsi qu'en témoigne la hausse du nombre de pays qui ont adopté ou mis en œuvre à plus grande échelle les conventions et autres outils des Nations Unies, y compris la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR)⁶, les normes du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), le Système douanier automatisé (SYDONIA) et le Programme de facilitation du commerce de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La montée en puissance des solutions numériques et de la facilitation du commerce a conduit à l'entrée en vigueur de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique et à la multiplication de projets de dématérialisation portant sur le réseau routier asiatique et le réseau de chemin de fer transasiatique.

- 12. Dans le cadre du projet, un appui est apporté aux fins de l'élaboration de la prochaine génération d'outils des Nations Unies visant à garantir la résilience face aux pandémies et autres graves perturbations comparables. Parmi ces outils figure un nouvel ensemble de normes et de produits relatifs aux principaux documents de transport, qui se fonde sur le modèle de données de référence du transport multimodal du CEFACT-ONU. Les acteurs du secteur ont repris les résultats de ces travaux, en élaborant dans un premier temps une version électronique du document d'expédition multimodal de la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés. Parmi les autres exemples de nouvelles normes et solutions mondiales issues de la riposte à la pandémie, citons les dispositions types pour le commerce en temps de crise et de pandémie dans les accords commerciaux régionaux et autres accords, les lignes directrices pour une connectivité résiliente et durable du transport routier international de marchandises dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) dans le cadre du relèvement après la COVID-19 et une analyse stratégique de l'incidence de la pandémie sur la connectivité maritime mondiale et l'aménagement des ports. Le projet a permis de mettre en service le système international eTIR trois ans avant la date prévue. Ce système assure un passage intégré, sans papier et sans contact, des frontières, lesquelles peuvent ainsi rester ouvertes lors de perturbations majeures. À ce jour, 16 pays ont officiellement déclaré s'intéresser à la mise en service du système eTIR, la moitié d'entre eux ayant déjà entrepris de relier leurs systèmes douaniers nationaux au système.
- 13. Cette intégration des activités de facilitation et de dématérialisation aura des effets bénéfiques qui dépasseront le cadre temporel et géographique du projet actuel et profiteront à un nombre croissant de pays, d'organisations internationales, d'acteurs du secteur et d'autres parties prenantes non gouvernementales.

C. Renforcement de la protection sociale aux fins de la mobilisation face à la pandémie (projet 2023Y)

14. Dans le contexte de la pandémie actuelle de COVID-19, le projet de renforcement de la protection sociale aux fins de la mobilisation face à la pandémie vise à améliorer les capacités de protection sociale, à renforcer ce faisant la prise en compte des dimensions de genre et à améliorer l'évaluation de la pauvreté. Les mesures de protection sociale continuent de contribuer de façon décisive à atténuer les conséquences de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables. C'est particulièrement le cas lorsque les effets différentiels de la pandémie sur les segments vulnérables de la population qui ont été laissés pour compte ou risquent de l'être,

21-08262 5/31

⁶ Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 348, nº 4996.

notamment les personnes pauvres et les femmes et les filles en situation de vulnérabilité, sont examinés au travers d'un prisme intersectionnel.

- 15. Le système de suivi des mesures de relance et d'observatoire mondial des politiques de protection sociale adoptées face à la COVID-19 est l'une des principales réalisations du projet⁷. Cette plateforme interactive présente les mesures liées à la COVID-19 qui ont été annoncées dans 194 pays. Les données sont harmonisées entre les régions pour faciliter les comparaisons régionales et mondiales, et une plateforme de connaissances établie à l'intention des gouvernements et des praticiens permet l'apprentissage mutuel et l'obtention d'informations utiles à l'élaboration de politiques. À ce jour, le système de suivi a recensé 4 510 mesures de relance liées à la COVID-19, qui relèvent de sept domaines d'action.
- 16. Le projet favorise l'échange à l'échelle régionale de bonnes pratiques et de données d'expérience relatives aux mesures de protection sociale adoptées face à la COVID-19. Les activités menées au niveau régional se doublent de l'apport d'un appui ciblé à certains pays, par exemple d'une assistance technique visant à élaborer des stratégies nationales de protection sociale et à renforcer la mise en place de registres sociaux des ménages. Afin de mieux mesurer la pauvreté, une étude méthodologique a été menée pour présenter une approche viable de la prévision de l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle dans les pays en développement dans le contexte de la COVID-19. L'application de cette méthodologie permettra aux États Membres de mieux comprendre l'impact de la COVID-19 sur l'étendue de la pauvreté et de définir, d'élaborer et d'adopter des mesures adaptées en matière de renforcement des capacités.
- 17. Pour réduire la charge de travail insupportable à terme que représentent pour les ménages, et en particulier pour les femmes, les soins domestiques à prodiguer pendant la pandémie de COVID-19, la plupart des régions ont maintenant entrepris de recenser les mesures adoptées face à la pandémie et de déterminer leur degré de prise en compte de la dimension du genre et des soins. Des études nationales ont également été menées afin de mieux cerner les difficultés actuelles en la matière et les nouveaux besoins des États Membres. Ces activités réalisées dans le domaine du renforcement de capacités contribuent à la mise en place d'un système de soins au niveau des districts. Des efforts sont également déployés pour faire reconnaître le droit aux soins comme un droit universel, grâce à des avancées législatives visant à réformer les constitutions et à y faire figurer ce droit et la responsabilité commune à cet égard des femmes et des hommes, des familles, des collectivités, du marché et de l'État. D'autres travaux transrégionaux ont été entrepris pour conceptualiser un plan d'action qui s'inscrirait dans un cadre de budgétisation tenant compte du genre et faire en sorte que les questions relatives à l'économie des services à la personne relèvent de tous les ministères d'exécution et que l'action menée dans ce domaine fasse intervenir l'ensemble de l'administration.
- 18. Dans la région Asie-Pacifique, le secrétariat et le Comité pour la promotion de la femme de l'ASEAN unissent leurs efforts de façon proactive en vue d'élaborer des principes directeurs sur l'économie des services à la personne et d'aider les gouvernements à mettre au point des politiques et des programmes complets dans ce domaine. Ces principes directeurs devraient être présentés lors de la réunion ministérielle de l'ASEAN sur les femmes qui aura lieu en 2021.

⁷ https://tracker.unescwa.org/ (en anglais seulement).

D. Riposte et relèvement : mobilisation de ressources financières pour le développement en période de COVID-19 (projet 2023Z)

- 19. La pandémie de COVID-19 a exacerbé la vulnérabilité des pays en développement à revenu faible ou intermédiaire sur les plans économique et financier et en matière d'endettement, en aggravant les obstacles qu'ils doivent surmonter pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁸. Le projet intitulé « Riposte et relèvement : mobilisation de ressources financières pour le développement en période de COVID-19 » vise à renforcer les capacités de diagnostic et de conception de politiques des autorités compétentes de certains pays en développement à revenu faible ou intermédiaire, afin de leur permettre de prendre des mesures adéquates face à la pandémie de COVID-19 et de faire en sorte que la reprise contribue à la réalisation des objectifs de développement durable.
- 20. Pour aider les pays à atteindre ces objectifs, plusieurs séries d'outils sont proposées, parmi lesquelles figure le filet de sécurité financière mondial⁹. Il s'agit d'un outil de suivi qui fournit des informations complètes pour tous les États Membres de l'ONU sur l'apport de liquidités externes à court terme aux niveaux mondial, régional et bilatéral, qui passe par les lignes de prêt du Fonds monétaire international (FMI), les accords financiers régionaux et les échanges de devises des banques centrales. Des informations régulièrement mises à jour y sont données sur les capacités de prêt et l'utilisation effective des sources de liquidités, qui constituent, ensemble, le filet de sécurité financière mondial. Les informations sur les montants des prêts approuvés pour différents pays dans le cadre des accords financiers régionaux et du FMI sont continuellement actualisées et sont présentées dans différents graphiques interactifs et classements analytiques. L'outil de suivi permet à chaque État membre d'évaluer sa situation relative en ce qui concerne l'apport non coordonné de liquidités à court terme. Ces informations peuvent contribuer à atténuer le risque qu'une crise de solvabilité soit considérée à tort comme une crise de liquidité.
- 21. Parmi les autres outils mis au point dans le cadre de ce projet figure l'indicateur des conditions financières de nouvelle génération, qui permet de repérer les tensions financières; la version enrichie d'un outil de modélisation des politiques mondiales pour 40 pays en développement; et le cadre d'évaluation du financement du développement durable, axé sur une mobilisation des ressources financières externes et publiques pour le développement qui ne compromette pas la soutenabilité de la dette. Ce projet contribuera également à améliorer l'élaboration de politiques macroéconomiques visant à assurer le succès de l'action menée face à la pandémie de COVID-19 et de la reprise, ce qui favorisera l'obtention d'une croissance économique fondée sur des emplois décents, la réduction des inégalités de genre et de revenu et l'amélioration des droits de l'homme en général.

E. Renforcer la résilience économique urbaine pendant et après la pandémie de COVID-19 (projet 2023AA)

22. La pandémie de COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'emploi dans les villes du monde entier, a entraîné une baisse des recettes des administrations locales et a fait chuter la productivité du fait des mesures de confinement, des restrictions et de la fermeture et de la faillite d'entreprises et de commerces. Le projet de renforcement de la résilience économique urbaine pendant et après la pandémie de

21-08262 7/31

⁸ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

⁹ Voir www.gfsntracker.com (en anglais seulement).

- COVID-19 vise à accroître les capacités des administrations locales de 16 villes, à donner des moyens d'action supplémentaires aux administrations locales et à augmenter la résilience à l'échelle des populations et des villes.
- 23. Ce projet consiste à accroître la capacité des décideurs à favoriser la relance économique et la planification de la résilience par des formations, des séminaires techniques et des ateliers de renforcement des capacités visant principalement à faciliter les échanges de bonnes pratiques entre les autorités de différentes villes. Parmi les résultats obtenus à ce jour figure un recueil mondial de pratiques en matière de redressement économique et financier local (datant du 3 mars 2021)¹⁰, désormais disponible. On y trouve des données d'expérience et des enseignements tirés de la situation de différentes villes grâce à l'échange d'informations.
- 24. Ce projet contribue également de façon décisive à la mise en œuvre d'un outil de diagnostic détaillé portant sur le secteur des affaires, l'environnement, l'emploi, les marchés, les mécanismes financiers, la gouvernance économique et les infrastructures, qui permet d'établir le profil de performance économique d'une ville. Ces analyses ont par exemple conduit à l'élaboration de stratégies précises qui serviront de base à une feuille de route portant sur la prochaine phase du projet et à l'établissement de plans de résilience et de redressement économiques, dont les mesures stratégiques de relèvement au sortir de la pandémie de COVID-19 et les cadres de suivi et d'évaluation tiendront compte. Le projet relie également le redressement au sortir de la pandémie de COVID-19 aux processus d'examen local volontaire. Des ateliers de visualisation sont organisés à l'intention des parties prenantes y compris des participants de divers secteurs d'activité, des représentants de groupes marginalisés et des fonctionnaires municipaux afin de les inciter à s'engager à mettre en œuvre les plans de relance.
- 25. Il est prévu d'organiser, dans le cadre de la prochaine phase du projet, des ateliers consacrés à la reprise économique locale et à la mise en œuvre de la résilience, d'élaborer des plans de redressement économique et financier et de reconstruction, de dispenser un stage d'apprentissage en ligne sur la reprise économique et financière et la reconstruction des villes, et de mettre au point et de diffuser des dossiers d'information sur les sources de soutien financier auxquelles les villes peuvent accéder. Les principaux enseignements du projet seront communiqués, au moyen notamment de notes de synthèse régionales et d'un stage d'apprentissage en ligne, et les résultats du projet seront intégrés aux initiatives pertinentes menées par les organismes des Nations Unies.

F. Produits

26. Les projets précédemment décrits sont en cours d'exécution et seront achevés dans le courant du premier trimestre de l'année 2022. Ils permettent d'apporter une assistance à plus de 120 économies en développement et pays ayant des besoins particuliers et 13 économies en transition de différentes régions. Ils proposent plus de 250 ateliers et possibilités de formation, dont 15 programmes de formation de formateurs, la plupart organisés en distanciel, et plus de 60 webinaires destinés aux régions en développement. Plus de 30 modules et programmes de formation ont été mis en ligne, ainsi que huit plateformes axées sur le partage de connaissances et la constitution de réseaux. Ces projets ont en outre donné lieu à la mise au point de nombreux ouvrages, études de cas, rapports et publications ; boîtes à outils et lignes directrices ; et notes de synthèse, recommandations, dialogues et stratégies sur les politiques (fig. I).

¹⁰ Voir https://urbanresiliencehub.org/economicresilience/#gcp (en anglais seulement).

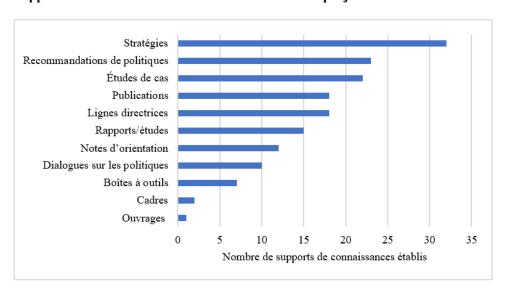


Figure I Supports de connaissances établis dans le cadre des projets liés à la COVID-19

III. Adaptation des projets en cours à la crise de la COVID-19

27. Lorsque la pandémie de COVID-19 s'est déclarée, la possibilité a été donnée aux entités de réalisation d'adapter les projets en cours à la nouvelle situation. Des projets de la dixième tranche ont ainsi été prolongés afin que l'on puisse achever les activités retardées par la crise et des activités en cours de réalisation ont été modifiées, soit par le transfert en ligne d'activités qu'il était prévu de mener en présentiel, soit par l'affectation des sommes économisées grâce à l'annulation de voyages et de réunions en présentiel au financement d'activités supplémentaires liées aux mesures à prendre immédiatement face à la COVID-19. Des ajustements ont ainsi été apportés à la moitié des projets en cours des dixième, onzième et douzième tranches (encadrés I et II).

Encadré 1

Lutte contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes et des filles pendant la pandémie de COVID-19

Porteuse de croissance économique et de prospérité, l'urbanisation présente également certains défis. Les villes sont souvent le théâtre de nombreux problèmes liés à la criminalité et à la violence. Le projet « Politiques reposant sur des données factuelles en vue d'améliorer la sécurité des populations urbaines d'Amérique latine et d'Afrique » (1617R) a aidé les États Membres à améliorer la sécurité locale en renforçant la capacité des administrations municipales à collecter des données sur la criminalité et à les analyser, à définir selon une approche participative des politiques en matière de sécurité et à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement liés à la sécurité afin de mieux comprendre les tendances locales et les facteurs de risque en matière de criminalité concernant des zones et des groupes précis.

À l'aide d'audits locaux participatifs de la sécurité, les trois villes bénéficiaires du projet ont fixé des domaines d'action prioritaires, révisé les politiques de sécurité et de prévention de la criminalité en milieu urbain

21-08262 9/31

adoptées par les autorités locales et établi un cadre d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés en matière de sécurité et de prévention de la criminalité en ville. Les capacités des décideurs et des parties prenantes locales ont été renforcées au moyen d'ateliers relatifs à la sécurité de proximité, qui avaient par exemple pour thème le géoréférencement des données sur la criminalité, la lutte contre la drogue et les politiques publiques, la gestion transversale de la sécurité, l'évaluation des espaces publics ou les diagnostics sociaux.

Après que la pandémie de COVID-19 s'est déclarée et que le Secrétaire général a engagé tous les gouvernements à prendre des mesures de prévention de la violence contre les femmes et à prévoir des recours pour les victimes dans le cadre de leur plan d'action national face à la COVID-19, l'accent a été mis, dans le cadre de la phase finale du projet, sur le renforcement de la capacité des fonctionnaires municipaux à prévenir la violence domestique et la violence fondée sur le genre pendant la crise et à y répondre. Les activités menées ont été axées sur la sensibilisation et le renforcement des capacités en vue de garantir l'apport de services essentiels aux victimes, dans le prolongement de l'ensemble de services essentiels pour les femmes et les filles soumises à la violence.

Le projet a permis de mener, dans une ville d'Amérique latine, une campagne d'information visant spécifiquement à promouvoir le rôle de la population locale en matière de prévention de la violence fondée sur le genre et d'amélioration du signalement de cette violence, en coopération avec les commissariats chargés des affaires familiales, et à informer les victimes de l'existence de mécanismes de soutien. Les fonctionnaires municipaux ont suivi une formation visant à parfaire leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données sur la violence domestique et la violence à l'égard des femmes. Le projet a aidé les victimes de violences fondées sur le genre en leur fournissant hébergement, appui et soins.

Un soutien technique a également été apporté à une autre ville d'Amérique latine en vue d'y améliorer la collecte de données et la surveillance de la violence contre les femmes dans le contexte de la COVID-19. Le projet a facilité l'élaboration de supports de sensibilisation ciblés, tels que des vidéos et des infographies, afin de tenir les populations locales informées des mesures sanitaires contre la COVID-19, des problèmes de criminalité et de violence et des moyens par lesquels les victimes pouvaient obtenir de l'aide. Des supports d'information spéciaux ont été mis au point pour sensibiliser aux formes de violence et de maltraitance que peuvent subir les femmes, les filles et les personnes âgées.

En Afrique, le projet a ciblé les problèmes de santé mentale dont pâtissent les sans-abri d'un centre-ville, qui accroissent le risque de violence à l'égard des femmes. Grâce à l'utilisation d'un baromètre de résilience, des animateurs municipaux pour des villes plus sûres ont été formés à gérer les difficultés qui apparaissent dans leurs relations quotidiennes avec les sans-abri et à leur apporter un soutien psychosocial. La municipalité a établi un fonds de protection sociale pour les sans-abri afin que l'appui apporté se poursuive après la fin du projet, et les interventions relevant du projet sont actuellement intégrées dans le cadre de suivi de la sécurité élaboré aux premiers stades du projet.

Encadré II

Aider les gouvernements à soutenir les entreprises et les investissements liés aux objectifs de développement durable en période de COVID-19

Les investissements privés, et en particulier les investissements étrangers directs (IED), peuvent contribuer pour beaucoup au financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 mais leur montant et leur rythme actuels sont insuffisants. Le projet « Facilitation de l'investissement dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable dans les pays en développement » (1819M) s'efforce de remédier à ce manque d'investissement tout en se conformant aux politiques nationales destinées à attirer les IED, qui contribuent au développement durable.

Le projet était bien avancé lorsque la pandémie de COVID-19 a paralysé le monde entier, perturbant le commerce et les investissements internationaux et entraînant l'effondrement des flux mondiaux d'IED. Comme de nombreuses institutions gouvernementales, les organismes de promotion de l'investissement ont dû fermer leurs bureaux, transférer leurs fonctions en ligne et privilégier la gestion de crise plutôt que leurs activités ordinaires de promotion et de facilitation des investissements. En s'adaptant rapidement à leurs besoins, le projet a aidé ces organismes à opérer ce changement de cap et leur a permis de soutenir, à leur tour, le secteur privé pendant la crise. Les dirigeants des organismes de promotion de l'investissement de plus de 30 pays des Caraïbes, de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont bénéficié d'une série d'activités de renforcement des capacités menées en ligne qui leur a permis d'évaluer la situation de leur organisme, de consulter leurs homologues d'autres pays, d'échanger des enseignements tirés de l'expérience et d'envisager des changements opérationnels.

Le projet a permis aux organismes de promotion de l'investissement d'être mieux à même d'aider les sociétés commerciales et les entités du secteur public à traverser la crise de la COVID-19 en fournissant aux entreprises des informations essentielles sur les restrictions liées à la pandémie et les plans d'action des gouvernements, en les aidant à demander des aides publiques, en élaborant des guides sur la continuité des opérations et en amenant les pouvoirs publics nationaux et locaux à comprendre les besoins des investisseurs. En créant une base de données sur les mesures prises en ligne par 180 organismes nationaux de promotion de l'investissement face à la pandémie de COVID-19, le projet a aidé à rendre compte du rôle essentiel que jouent ces organismes depuis le début de la pandémie. Ces données ont été prises en compte lors de l'élaboration de deux rapports consultatifs établis à l'intention des organismes de promotion de l'investissement sur l'action à mener face aux difficultés actuelles et ce à quoi il faut s'attendre dans le cadre de la « nouvelle normalité ». La base de données a permis de déterminer quels organismes avaient adopté des pratiques optimales. Le Prix 2020 des Nations Unies pour la promotion des investissements a été décerné à trois d'entre eux pour l'excellence de leur action face à la crise de la COVID-19.

Ce projet se poursuit, la gestion de crise laissant place à la facilitation des investissements dans des domaines et secteurs liés aux objectifs de développement durable, notamment les soins de santé, l'infrastructure

21-08262

numérique et les économies verte et bleue, qui bénéficient d'une attention accrue depuis la pandémie. La formation permet l'échange de pratiques optimales entre les membres de la SADC et ceux de la Communauté d'Afrique de l'Est sur les investissements dans les énergies renouvelables et les infrastructures numériques et sur les débouchés commerciaux de l'économie bleue pour les économies insulaires de l'océan Indien et des Caraïbes. Un soutien est également apporté à certains pays aux fins de l'élaboration de stratégies visant à faciliter systématiquement les investissements liés aux objectifs de développement durable au sortir de la pandémie de COVID-19, notamment dans le domaine des soins de santé.

IV. Directives sur les méthodologies d'apprentissage mixte aux fins du renforcement des capacités

- 28. Les projets financés par le Compte pour le développement aident les États Membres à formuler et à affiner des politiques en coopérant avec des décideurs et des experts techniques de haut niveau, ce qui se fait habituellement selon des modalités d'exécution conventionnelles, axées sur le présentiel. Du fait des restrictions en matière de déplacement et de réunion imposées par la pandémie de COVID-19, il a fallu envisager d'autres modalités. Dans le cadre des mesures prises face à la COVID-19, l'accent a été mis sur de nouvelles méthodes permettant de poursuivre l'exécution des projets lorsque les déplacements et les activités en présentiel n'étaient plus possibles.
- 29. Un consultant spécialiste de l'apprentissage en ligne a été recruté en août 2020 pour envisager de nouveaux modèles d'exécution des projets. Ces modèles ont été présentés dans un rapport sur les méthodologies d'apprentissage mixte en matière de renforcement des capacités¹¹, dans lequel figuraient des propositions et des directives claires sur les modalités d'apprentissage en ligne et d'exécution hybrides qui maximisent l'efficacité de la formation au renforcement des capacités.
- 30. Sur la base de ces modèles, une série de cinq webinaires portant sur divers aspects de la dématérialisation dans le domaine du renforcement de capacités a été organisée pour aider les gestionnaires de projet et les administrateurs du Compte pour le développement à rendre opérationnelles et à mettre en œuvre dans le cadre des projets en cours ou à venir les recommandations formulées dans le rapport. Chaque webinaire a été suivi par au moins 100 participants. Cette série de webinaires a été assortie de séances de discussion organisées à l'intention de différentes entités de réalisation du Compte pour le développement, qui ont permis aux gestionnaires et aux administrateurs de projets des douzième et treizième tranches de bénéficier d'informations pratiques sur la meilleure façon d'adapter à une diffusion en ligne les stages de formation habituellement proposés en présentiel.

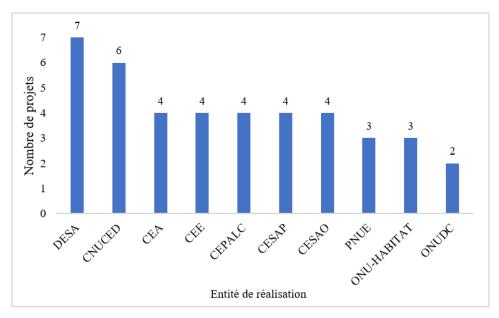
Accessible à l'adresse suivante (en anglais seulement): http://www.un.org/development/desa/da/wp-content/uploads/sites/52/2020/11/BLENDED-LEARNING-METHODOLOGIES-FOR-CAPACITY-DEVELOPMENT.pdf.

V. Examen de la dixième tranche clôturée

A. Vue d'ensemble

31. La dixième tranche du Compte pour le développement, qui comprend 41 projets, est la plus récente à avoir été menée à bien. Les dix entités de réalisation ont toutes participé activement à l'exécution des projets (fig. II).

Figure II Projets de la dixième tranche, par entité de réalisation



Abréviations: CEA = Commission économique pour l'Afrique; CEE = Commission économique pour l'Europe; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CNUCED = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; DESA = Département des affaires économiques et sociales; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

32. Les projets ont été mis en œuvre dans 121 économies en développement et pays ayant des besoins particuliers et 16 économies en transition répartis dans cinq régions, l'Afrique et l'Asie et le Pacifique étant les régions ayant bénéficié de l'appui le plus important (fig. III).

21-08262 13/31

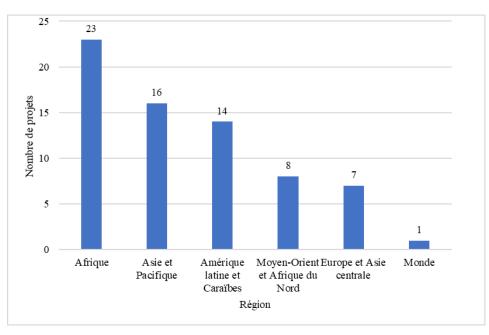


Figure III Répartition régionale des projets de la dixième tranche

Note: Certains projets ont été exécutés dans plusieurs régions.

B. Appui aux pays vulnérables

33. Compte tenu de la promesse de transformation qui figure au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable qui y sont énoncés, à savoir que « personne ne sera laissé de côté », un soutien important est accordé aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement dans le cadre des projets financés par le Compte pour le développement. Plus de 90 % des projets de la dixième tranche ont été menés dans des pays appartenant à l'une au moins de ces catégories, 37 des 46 pays les moins avancés, 29 des 32 pays en développement sans littoral et 30 des 38 petits États insulaires en développement ayant bénéficié d'un appui (fig. IV).

Pays en développement sans littoral

Petits États insulaires en développement

Pays les moins avancés

30

5

10

20

Nombre de projets

15

25

30

35

40

Figure IV Orientation générale des projets de la dixième tranche : pays ayant des besoins particuliers, par catégorie

Note: De nombreux projets ont été menés dans des pays de différents groupes.

C. Appui à la réalisation des objectifs de développement durable

0

34. L'objectif du Compte pour le développement étant de renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines prioritaires définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la mise en œuvre de tous les projets de la dixième tranche s'est inscrite dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable. Tous les projets ont contribué à la mise en pratique de multiples objectifs, les objectifs nos 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser), 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) et 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) étant ceux le plus souvent visés (fig. V).

21-08262 **15/31**

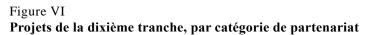
Objectifs de développement durable Objectif 1 : Pas de pauvreté Objectif 2 : Faim zéro Objectif 3 : Bonne santé et bien-être Objectif 4 : Éducation de qualité Objectif 5 : Égalité entre les sexes Objectif 6 : Eau propre et assainissement Objectif 7 : Énergie propre et d'un coût abordable Objectif 8 : Travail décent et croissance économique Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure Objectif 10 : Inégalités réduites Objectif 11 : Villes et communautés durables Objectif 12: Consommation et production responsables Objectif 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Objectif 14 : Vie aquatique Objectif 15 : Vie terrestre Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs 15 20 Nombre de projets

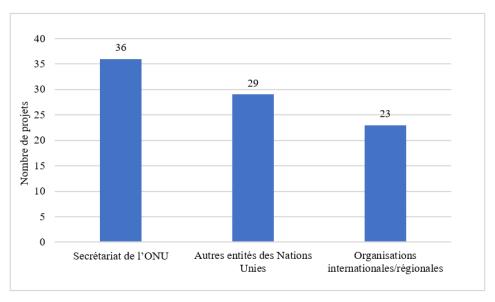
Figure V Projets de la dixième tranche, par objectif(s) de développement durable visé(s)

Note : Certains projets ont contribué à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

D. Partenariats

35. Les partenariats et la collaboration entre entités visant à établir des synergies et à éviter le chevauchement d'activités de façon à optimiser l'utilisation des ressources sont essentiels à la mise en œuvre des projets financés par le Compte pour le développement. Tous les projets de la dixième tranche ont été mis en œuvre en partenariat avec d'autres entités (fig. VI).



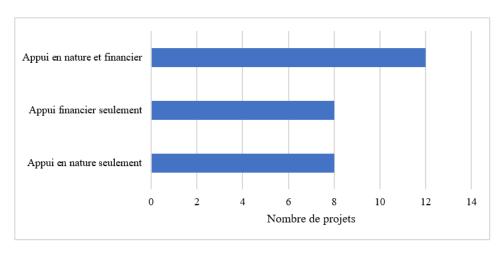


Note: Plusieurs projets ont été exécutés dans le cadre de partenariats de différentes catégories.

E. Appui financier et en nature

36. Grâce à ces partenariats, les projets ont pu bénéficier des compétences spécialisées et des ressources des entités collaboratrices. Plus de trois quarts des projets de la dixième tranche ont reçu un appui financier et/ou en nature, les partenaires ayant fourni des lieux de réunion (frais connexes compris), du personnel, un soutien logistique et du matériel de formation (fig. VII).

Figure VII **Projets de la dixième tranche, par type d'appui**



F. Points forts de la réalisation des projets de la dixième tranche

37. L'exécution des projets de la dixième tranche avait pour thème général : « Appui aux États Membres aux fins de l'exécution du programme de développement pour l'après-2015 : amélioration des statistiques et des données, politiques fondées sur des données factuelles et application du principe de responsabilité ». L'encadré III illustre l'appui apporté dans le cadre de cette tranche.

Encadré III

Renforcement des capacités statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles

La nécessité de renforcer les capacités statistiques des pays en développement a été réaffirmée lors de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il fallait en l'occurrence mettre en place de plus grandes capacités statistiques pour évaluer et suivre la réalisation des objectifs de développement durable et en rendre compte de façon exacte et fiable et en temps voulu, aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Élaboré dans cette optique, le Programme sur les statistiques et les données (1617A) a permis d'unir les efforts des 10 entités de réalisation du Compte pour le développement de facon à renforcer les systèmes statistiques nationaux des pays bénéficiaires. Le Programme a mis à profit les avantages comparatifs des entités et a obtenu un appui financier et en nature important de partenaires extérieurs bilatéraux et multilatéraux tels que la Banque mondiale, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des

21-08262 **17/31**

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et les banques régionales de développement. Il a permis de soutenir de nombreuses initiatives de renforcement des capacités de haut niveau visant à rendre les pays cibles plus à même de mettre en place ou d'améliorer, aux niveaux national et local, des mécanismes et des procédures institutionnels d'élaboration et d'utilisation d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Plusieurs centaines d'activités, y compris des missions consultatives menées à l'échelle nationale, ont été réalisées dans le cadre du Programme, dans plus de 130 pays, dont 37 appartenaient à la catégorie des pays les moins avancés. Parmi les résultats observés dans le cadre du Programme au niveau national figurent la modernisation de systèmes statistiques, la mise à jour de lois sur les statistiques et l'adoption de nouveaux cadres statistiques. À l'échelle régionale, des résultats ont été obtenus en ce qui concerne l'apprentissage en ligne portant sur les statistiques relatives à l'environnement en Afrique, la promotion de statistiques genrées, l'amélioration de l'évaluation de la pauvreté en Amérique latine et le renforcement des compétences en matière de statistiques commerciales dans les Caraïbes.

Parmi les autres réalisations, citons la mise au point en format numérique de principes directeurs et de matériel de formation visant à aider les pays en développement à obtenir les données nécessaires dans le cadre du Programme 2030 et l'amélioration de la capacité de ces pays à consolider les cadres juridiques, institutionnels et organisationnels dans lesquels les organismes de statistique mènent leurs activités.

Le Programme a donné lieu à une collaboration ayant pour but d'aider les pays à recourir davantage aux données administratives à des fins statistiques, les pays à revenu faible ou intermédiaire bénéficiant ainsi de l'expérience acquise en la matière par les pays ayant atteint un stade de développement plus avancé et les organismes internationaux. Un outil d'auto-évaluation permet également aux pays de déterminer dans quelle mesure leur cadre juridique pourrait favoriser l'accès aux données administratives.

Le Programme a appuyé la mise en œuvre du Réseau mondial d'établissements de formation statistique afin d'améliorer la coordination de la formation dispensée et la compréhension des statistiques officielles, de manière à mieux répondre aux besoins des organismes nationaux de statistique et de l'ensemble du système statistique. Un soutien a également été apporté à la création du Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens en vue de permettre une collaboration efficace en ce qui concerne l'appui à fournir aux gouvernements aux fins de la mise en œuvre intégrale du Programme 2030 et de l'examen de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'établissement de rapports à ce sujet.

Le Programme s'est attaché à rendre plus visibles les données relatives aux objectifs de développement durable de portée mondiale en présentant les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs sous une forme adaptée aux utilisateurs, grâce notamment à la nouvelle interface de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable ; à une page d'accueil unique pour toutes les données relatives aux objectifs et informations connexes (https://unstats-undesa.opendata.arcgis.com/ en anglais seulement) ; à une nouvelle composante analytique qui fait apparaître la disponibilité de

données portant sur les objectifs, y compris les données ventilées permettant aux utilisateurs de comparer les tendances entre régions et indicateurs ; et à des métadonnées sur les objectifs, accessibles dans un format lisible par machine qui peut faire l'objet d'un traitement informatique.

En raison de la pandémie de COVID-19, tous les autres produits escomptés du Programme ont été remaniés de façon à inclure également des activités de résilience et de riposte. Parmi les activités menées pour faire face à la pandémie figurent le recensement de bonnes pratiques relatives aux sources de données novatrices à utiliser pour répondre aux nouveaux besoins de données liés aux plans d'action et politiques de redressement relatifs à la COVID-19; la création d'un portail Web de riposte à la COVID-19¹² permettant de mettre en commun conseils, mesures, outils et meilleures pratiques afin d'assurer la continuité opérationnelle des programmes de données au niveau national ; et la mise en place d'une base de données de référence des Nations Unies sur la COVID-19¹³, qui permet d'accéder facilement aux données utiles aux plans d'action contre la pandémie et adaptées à la réalisation de cartes, à la visualisation et à l'analyse.

Afin d'évaluer le degré de préparation des villes à la pandémie et la manière dont elles y ont fait face, un outil de suivi de l'état de préparation et de la riposte à la COVID-19¹⁴ a été mis au point dans le cadre du Programme. Cet outil permet d'évaluer l'état de préparation et les capacités de réaction sur une échelle de 0 à 100, à l'aide de plus de 50 indicateurs pondérés et normalisés, et fournit des informations nécessaires à l'élaboration de stratégies de résilience, de riposte et de redressement. Accessible en ligne, il porte sur plus de 1 200 villes de plus de 500 000 habitants.

VI. Renforcement de la gestion du Compte pour le développement au moyen de l'évaluation

- 38. Le renforcement de la fonction d'évaluation du Compte pour le développement a beaucoup progressé. Un nouveau système d'évaluation, présenté dans deux documents de référence (le cadre d'évaluation et les lignes directrices en matière d'évaluation), a été déployé à la fin de l'année 2019. Ce nouveau système vise à renforcer l'obligation de rendre compte des résultats et à promouvoir l'apprentissage tant au niveau des projets que des programmes.
- 39. Au niveau des projets, la moitié des projets de chaque tranche doit désormais faire l'objet d'une évaluation finale, dont le budget a été porté de 2 à 4 % du budget du projet. Ce changement vise à améliorer la qualité des évaluations afin de faciliter une plus grande utilisation de leurs résultats lors de l'élaboration de futurs programmes, tout en garantissant l'évaluation de suffisamment de projets. Pour la onzième tranche, les projets à évaluer ont été sélectionnés en fonction de leur importance stratégique et de leur pertinence au regard des mandats des entités de réalisation, ainsi que d'éventuelles lacunes à combler en priorité en matière de connaissances. Pour les douzième et treizième tranches, la sélection des projets à

12 https://covid-19-response.unstatshub.org/ (en anglais seulement).

21-08262 19/31

¹³ https://covid-19-data.unstatshub.org/ (en anglais seulement).

¹⁴ https://unhabitat.citiiq.com/ (en anglais seulement).

évaluer sera revue à mi-parcours afin que les évaluations menées soient le plus utiles possible aux futures activités.

- 40. Les nouvelles lignes directrices en matière d'évaluation des projets fournissent des indications détaillées qui sont adaptées aux particularités du Compte pour le développement. L'application des lignes directrices, l'examen des principaux éléments qui les composent et l'échange de bonnes pratiques et d'enseignements à retenir font l'objet d'un dialogue permanent dans le cadre du réseau des responsables de l'évaluation du Compte pour le développement, qui réunit les bureaux de l'évaluation des dix entités de réalisation. Des orientations révisées ou nouvelles portant sur des éléments spécifiques sont publiées à mesure que les lignes directrices sont affinées.
- 41. Au niveau des programmes, l'évaluation de la dixième tranche du Programme sur les statistiques et les données (1617A), mise en œuvre conjointement par les 10 entités, a commencé et bénéficie de la participation des services d'évaluation des entités. Une note d'orientation a été publiée à l'occasion de la planification des évaluations des cinq projets conjoints liés à la COVID-19 prévues pour 2022. L'évaluation au niveau des programmes des mesures prises au titre du Compte pour le développement face à la crise de la COVID-19, qui devrait débuter au second semestre de 2022, en tiendra compte.

VII. Adaptation à la crise de la COVID-19 : considérations relatives à la gestion

- 42. Grâce à l'action collective des 10 entités chargées de réaliser ses projets, le Compte pour le développement a réagi rapidement à la crise de la COVID-19 et a aidé les États Membres à faire face aux effets économiques et sociaux de la pandémie. Les soldes résiduels des projets clôturés ou sur le point de l'être et les intérêts cumulés du Compte pour le développement ont permis de lancer cinq nouveaux projets conjoints à court terme liés à la COVID-19. Les projets en cours ont été remaniés et adaptés, et des mesures à prendre face à la COVID-19 ont été intégrées à leurs objectifs. En outre, des directives sur les méthodes d'apprentissage mixte et d'apprentissage en ligne aux fins du renforcement de capacités et de la formation ont été diffusées auprès des gestionnaires de projet et des entités de réalisation pour les aider à mener en ligne les activités prévues dans le cadre des projets.
- 43. Dans l'ensemble, il a été possible d'atteindre les résultats escomptés dans le cadre des projets en cours en modifiant leurs modalités d'exécution de façon à transférer en ligne les formations et les consultations et en recrutant des consultants sur le plan national pour aider à la coordination et à la formation sur place. Du fait de ces mesures d'adaptation, les dépenses afférentes aux projets en cours, notamment ceux de la onzième tranche qu'il est prévu de clôturer au plus tard à la fin de 2021, sont inférieures aux prévisions. Les soldes de ces projets seront transférés aux projets conjoints à court terme liés à la COVID-19, en application des dispositions de la résolution 56/237 de l'Assemblée générale.

VIII. Recommandation

44. L'Assemblée générale souhaitera peut-être prendre note du présent rapport.

Annexe I

Récapitulatif des tranches du Compte pour le développement au 30 avril 2021

| Exercice biennal | Thème | Tranche | Montant approuvé (en milliers de dollars des États-Unis) | Résolution de l'Assemblée générale | Nombre total de projets | Nombre de projets actifs | Période de réalisation | État d'avancement au 30 avril 2019 (pourcentage) |
|------------------|---|---------|---|---------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|
| 1998-1999 | Appui à l'application des textes issus des grandes conférences | 1 | 13 065,00 | 53/220 A | 7 | _ | _ | Clôturé |
| 2000-2001 | Création de réseaux et compétences régionales et sous- régionales | 2 | 13 065,00 | 54/249 | 16 | _ | _ | Clôturé |
| 2002-2003 | Renforcement des capacités de gestion de la mondialisation | 3 | 13 065,00 | 56/254 A | 20 | _ | _ | Clôturé |
| 2004-2005 | Renforcement des capacités de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, moyennant l'établissement de partenariats, la gestion des connaissances et l'utilisation des technologies de l'information et des communications | 4 | 13 065,00 | 58/270 | 23 | - | - | Clôturé |
| 2006-2007 | Appui à la réalisation des objectifs de développement | 5 | 13 065,00 | 60/247 | 24 | _ | _ | Clôturé |
| | arrêtés au niveau international, moyennant la gestion des | 5A | 3 415,90 | 60/246 et 61/252 | 6 | _ | _ | Clôturé |
| | connaissances et la mise en place de réseaux et de partenariats | 5B | 5 071,00 | 62/235 | 10 | _ | _ | Clôturé |
| 2008-2009 | Appui à la réalisation des objectifs de développement | 6 | 16 480,90 | 62/237 | 27 | _ | _ | Clôturé |
| | arrêtés au niveau international par l'innovation, la mise en place de réseaux et la gestion des connaissances | 6A | 2 170,40 | 62/236, 62/237 et 62/238 | 5 | _ | - | Clôturé |
| | | 6B | 7 500,00 | 64/242 A | 15 | _ | _ | Clôturé |
| 2010-2011 | Appui à la mobilisation face aux grands enjeux liés au | 7 | 18 651,30 | 64/244 A | 28 | _ | _ | Clôturé |
| | développement dans le monde en vue de faciliter la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international au moyen d'une coopération | 7A | 4 000,00 | Soldes résiduels des tranches 1 à 4 | 12 | _ | _ | Clôturé |
| | nationale, régionale et mondiale | 7B | 5 000,00 | 64/243 et 64/244 | 11 | _ | _ | Clôturé |
| 2012-2013 | Appui aux États Membres aux fins de la réalisation des | 8 | 23 651,30 | 66/248 A | 40 | _ | _ | Clôturé |
| | objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux du Millénaire pour le développement, au vu de la multiplicité et de l'imbrication des problèmes de développement | 8A | 5 591,90 | 66/246 | 12 | - | - | Clôturé |
| 2014-2015 | Appui aux États Membres aux fins de l'élaboration et de la | 9 | 28 398,80 | 68/248 A | 46 | _ | _ | Clôturé |
| | mise en œuvre de politiques et stratégies de développement durable, équitable et sans exclusive | 9A | 7 113,00 | Soldes résiduels des tranches 5 et 6 | 13 | _ | _ | Clôturé |

| Exercice biennal | Thème | Tranche | Montant approuvé (en milliers de dollars des États-Unis) | Résolution de l'Assemblée générale | Nombre total de projets | Nombre de projets actifs | Période de réalisation | État d'avancement au 30 avril 2019 (pourcentage) |
|------------------|--|---------|---|---|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|
| 2016-2017 | Appui aux États Membres aux fins de l'exécution du | 10 | 28 398,80 | 70/249 | 33 | _ | _ | Clôturé |
| | programme de développement pour l'après-2015 : amélioration des statistiques et des données, politiques fondées sur des données factuelles et application du principe de responsabilité | 10A | 5 657,40 | Soldes résiduels de la tranche 7 | 10 | _ | - | Clôturé |
| 2018-2019 | Appui aux États Membres aux fins du renforcement de la | 11 | 27 856,4 | 72/253/A-B | 45 | 45 | 2018-2021 | 62 |
| | cohérence des politiques fondées sur des données factuelles, l'intégration et l'exécution participative du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux | 11A | 6 305,1 | Soldes résiduels de la tranche 8 | 10 | 10 | 2018-2021 | 64 |
| 2020 | Appui aux États Membres aux fins du renforcement des | 12 | 14 199,40 17 | 74/264/A à C | 22 5 | 22 5 | 2020-2023 | 18 |
| | politiques et approches cohérentes visant à exécuter le Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux niveaux local, national et régional | 12A | 448,520 | Projets conjoints COVID-19, soldes résiduels des tranches 10 et 11 | | | 2020-2022 | 40 |
| 2021 | Appui aux États Membres aux fins de la mise en œuvre d'approches novatrices capables d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable | 13 | 14 199,40 | 75/254/A à C | 21 | 21 | 2021-2024 | 4 |
| Total appro | ouvé | | 266 452,90 | | 456 | 98 | | |
| 2022 | Reconstruire en mieux après la COVID-19 en vue de sociétés post-pandémiques plus vertes, plus résilientes, plus inclusives et plus égales qui ne laissent personne de côté | 14 | 15 199,40 | Projet de budget- programme pour 2022 [A/76/6 (Sect. 35)] | 21 | - | 2022-2025 | _ |
| Total généi | ral | | 281 652,30 | | 477 | 98 | | |

Annexe II

État d'avancement des onzième, douzième et treizième tranches : taux d'exécution

Tableau 1 Projets financés au moyen des crédits ouverts au chapitre 35 (Compte pour le développement) du budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 (onzième tranche) au 31 mai 2021

| | | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | T. U. C. |
|---|---|--------------------------|---------------------------|--------------|--|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers des États | | Taux d'exécution (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| A | Élaboration de politiques et programmes en faveur des jeunes handicapés en Amérique latine | DESA | 541,7 | 155,3 | 29 |
| В | Réduction du déficit de capacités de certains petits États insulaires en développement aux fins de l'exécution du Programme 2030 | DESA | 600,0 | 299,0 | 50 |
| С | Intensification de la cohérence des politiques au service de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'évaluations intégrées et de la consolidation des institutions en Afrique | DESA | 735,0 | 614,9 | 84 |
| D | Consolidation de la gestion de l'information géospatiale dans les pays en développement aux fins de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | DESA | 671,5 | 311,3 | 46 |
| Е | Collecte et exploitation de données sur la migration internationale dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants | DESA | 724,0 | 329,4 | 45 |
| F | Appui aux pays les moins avancés afin qu'ils procèdent à des ajustements structurels sur le plan économique, l'objet étant leur retrait de la liste et la consolidation de leur situation après reclassement | DESA | 816,0 | 387,3 | 47 |
| G | Mise en place de mécanismes institutionnels d'intégration des politiques, de concertation et de mobilisation des parties prenantes aux fins de la réalisation et de l'examen de l'état d'avancement des objectifs de développement durable en Afrique, en Asie et dans le Pacifique | DESA | 584,8 | 275,2 | 47 |
| Н | Mise en place de dispositifs visant à faciliter la viabilité des entreprises et la communication de l'information relative à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique et en Amérique latine | CNUCED | 740,0 | 324,5 | 44 |
| I | Amélioration des processus décisionnels touchant le commerce des services afin d'intégrer l'Afrique aux chaînes logistiques régionales en vue de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | CNUCED | 700,0 | 376,3 | 54 |
| K | Élaboration de stratégies relatives à l'économie et au commerce maritimes fondées sur des données factuelles et des mesures cohérentes | CNUCED | 650,0 | 344,1 | 53 |
| L | Accentuation de la cohérence et de l'intégration des politiques visant à mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique et en Asie | CNUCED | 700,0 | 405,0 | 58 |

| | | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | Taux d'exécution | |
|----|---|--------------------------|--|--------------|----------------------------------|--|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers de dollars des États-Unis) | | (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 | |
| M | Facilitation de l'investissement dans les secteurs visés par les objectifs de développement durable dans les pays en développement | CNUCED | 600,0 | 326,3 | 54 | |
| N | Intensification de la formation professionnelle dans le domaine du commerce électronique en Asie du Sud-Est aux fins de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | CNUCED | 600,0 | 440,1 | 73 | |
| О | Renforcement des capacités nationales visant à remédier aux effets sur l'environnement des interventions humanitaires menées à la suite de déplacements de populations dans des pays donnés | PNUE | 442,6 | 316,9 | 72 | |
| P | Développement des pratiques de passation des marchés publics viables afin d'assurer le passage à l'économie verte au profit de tous en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale | PNUE | 559,0 | 298,3 | 53 | |
| Q | Réalisation ordonnée des aspects environnementaux des objectifs de développement durable | PNUE | 608,0 | 384,0 | 63 | |
| R | Renforcement des moyens dont les autorités nationales et locales disposent pour élaborer et appliquer des politiques et stratégies participatives et fondées sur les faits en matière de logement | ONU-Habitat | 525,0 | 353,2 | 67 | |
| S | Ne laisser aucun endroit de côté : resserrement des liens entre milieu urbain et milieu rural en Afrique | ONU-Habitat | 625,0 | 518,1 | 83 | |
| T | Accentuation de la résilience urbaine dans le sud-est de l'Afrique | ONU-Habitat | 625,0 | 586,2 | 94 | |
| U | Amélioration de l'accès des femmes à l'assistance juridique en Afrique de l'Ouest | ONUDC | 619,0 | 585,4 | 95 | |
| V | Renforcement des capacités institutionnelles pour mieux lutter contre le trafic de drogues en Amérique latine | ONUDC | 580,0 | 483,7 | 83 | |
| W | Renforcement des capacités aux fins de la réalisation et du suivi, fondés sur des données factuelles, des objectifs de développement durable et de ceux de l'Agenda 2063 en Afrique | CEA | 750,0 | 659,3 | 88 | |
| X | Mesure, suivi et consolidation des résultats en matière d'intégration des régions relevant de la compétence de la CEA, de la CESAP et de la CESAO | CEA | 810,0 | 559,5 | 69 | |
| Y | Renforcement des capacités d'analyse des pays africains et appui à l'action qu'ils mènent en vue de mettre un terme aux flux financiers illicites ^a | CEA | 1 500,0 | 448,5 | 30 | |
| Z | Dividende démographique et problématique femmes-hommes : point d'ancrage de la réalisation d'objectifs de développement durable en Afrique, en Asie et dans le Pacifique | CEA | 850,0 | 268,7 | 32 | |
| AA | Consolidation de la veille écologique et des études sur l'environnement à l'appui de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Europe du Sud-Est, en Asie centrale et dans le Caucase | CEE | 500,0 | 241,7 | 48 | |
| AB | Gestion intégrée de l'énergie et des ressources en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale | CEE | 490,0 | 198,3 | 40 | |
| AC | Mesures de facilitation du commerce fondées sur des faits dans les pays en transition | CEE | 490,0 | 86,3 | 18 | |
| AD | Renforcement de la cohérence et de la viabilité des politiques et modèles nationaux de production et de consommation dans le cadre des échanges de produits agricoles Nord-Sud et Sud-Sud | CEE | 500,0 | 336,6 | 67 | |
| AE | Gouvernance environnementale fondée sur des faits et politiques écologiques viables à l'appui de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Europe du Sud-Est | CEE | 470,0 | 428,4 | 91 | |

| | | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | T 12 (4; |
|----|---|--------------------------|---------------------------|--------------|--|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers des États | | Taux d'exécution (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| AF | Renforcement des dispositifs institutionnels dans les Caraïbes aux fins de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la prise en compte des priorités des petits États insulaires en développement selon une démarche intégrée | CEPALC | 650,0 | 423,4 | 65 |
| AG | Consolidation des liens entre le milieu rural et le milieu urbain au service du développement pour tous en Colombie | CEPALC | 550,0 | 303,6 | 55 |
| AH | Observatoire régional de l'énergie durable pour l'Amérique latine et les Caraïbes | CEPALC | 750,0 | 612,6 | 82 |
| AI | Ne pas faire de laissés-pour-compte en Amérique latine et dans les Caraïbes : renforcement des institutions visant à assurer la cohérence et l'intégration des politiques sociales et favoriser ainsi l'égalité | CEPALC | 600,0 | 322,0 | 54 |
| AJ | Coordination, cohérence et efficacité de l'exécution s'agissant du volet environnemental du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes | CEPALC | 650,0 | 369,6 | 57 |
| AK | Dimensions transfrontières de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : coopération et intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique | CESAP | 800,0 | 704,9 | 88 |
| AL | Appui aux pays de la région de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers pour les aider à mobiliser des ressources en vue de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | CESAP | 700,0 | 448,1 | 64 |
| AM | Appui au développement durable pour tous : favoriser la participation des petites et moyennes entreprises aux chaînes de valeur mondiales | CESAP | 500,0 | 274,1 | 55 |
| AN | Élaboration d'une politique d'innovation fondée sur les faits aux fins de la bonne exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région de l'Asie et du Pacifique | CESAP | 500,0 | 361,2 | 72 |
| AO | Ancrage des objectifs de développement durable dans l'action menée à l'échelon local aux fins de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique | CESAP | 700,0 | 668,0 | 95 |
| AP | Renforcement de la résilience et de la viabilité de l'agriculture dans la région arabe | CESAO | 449,4 | 293. 7 | 65 |
| AQ | Programme en ligne sur les politiques publiques destiné aux hauts responsables des pays membres de la CESAO : renforcement des capacités d'élaboration de politiques et de textes de loi | CESAO | 484,5 | 295,2 | 61 |
| AR | Région arabe à l'horizon 2030 : améliorer l'intégration de la planification nationale du développement dans la région arabe | CESAO | 505,0 | 400,4 | 79 |
| AS | S'attaquer aux problèmes que rencontrent les personnes déplacées de force et les communautés qui les accueillent dans la région de la CESAO | CESAO | 502,0 | 411,9 | 82 |
| AT | Amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du logement et le secteur des services dans la région arabe | CESAO | 508,9 | 298,8 | 59 |
| Т | otal (onzième tranche) | | 27 856,4 | 17 230,7 | 62 |

Montant

| | | | approuvé (A) | Dépenses (B) | Taux d'exécution |
|----|---|--------------------------|---------------------------|--------------|-------------------------------|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers des États | | (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| AU | Gestion des actifs municipaux aux fins du développement durable dans certains des pays les moins avancés d'Afrique et d'Asie | DESA | 732,0 | 481,7 | 74 |
| AV | Encourager l'entrepreneuriat des réfugiés et des migrants en Afrique de l'Est, dans la région andine et au Moyen-Orient | CNUCED | 650,0 | 479,3 | 74 |
| AW | Renforcement des capacités institutionnelles et techniques aux fins de la consommation et de la production durables | PNUE | 549,0 | 323,8 | 59 |
| AX | Région arabe : profilage urbain à des fins de stabilisation, de redressement et de reconstruction des villes à l'issue d'une crise | ONU-Habitat | 550,0 | 498,3 | 91 |
| AY | Stratégie relative à la gouvernance de la sécurité en milieu urbain aux fins de la sécurité, de l'inclusion et de la résilience des populations | ONUDC | 549,3 | 393,4 | 72 |
| AZ | Lutte contre les opérations de fausse facturation dans certains pays africains | CEA | 550,0 | 109,0 | 20 |
| BA | Connectivité des modes de transport durables et réalisation des objectifs de développement durable liés aux transports dans certains pays enclavés, pays de transit ou pays de transbordement | CEE | 550,2 | 281,5 | 50 |
| BB | Transformations technologiques en Amérique latine : promotion de l'emploi productif et lutte contre les nouvelles formes d'emploi informel | CEPALC | 547,0 | 365,8 | 67 |
| ВС | Renforcement des capacités statistiques en vue d'atteindre, dans les pays membres de la CESAP, l'objectif de développement durable n° 14 relatif aux océans | CESAP | 549,8 | 549,8 | 100 |
| BD | Consolidation des systèmes statistiques des pays arabes : utilisation de notions et de termes statistiques convenus à des fins de comparaison | CESAO | 477,2 | 251,8 | 53 |
| Т | otal (onzième tranche-A) | | 6 305,1 | 4 033,5 | 64 |

Abréviations: CEA = Commission économique pour l'Afrique; CEE = Commission économique pour l'Europe; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CNUCED = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; DESA = Département des affaires économiques et sociales; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

^a Projet relatif à la lutte contre les flux financiers illicites mené conjointement par la CEA et la CNUCED. Le projet 1819J a été retiré de la présente liste et les fonds correspondants ont été réaffectés au projet de la CEA/CNUCED.

Tableau 2 Projets financés au moyen des crédits ouverts au chapitre 35 (Compte pour le développement) du budget-programme pour l'exercice biennal 2020 (douzième tranche) au 31 mai 2021

| | | _ | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | Taux d'exécution |
|---|---|--|-------------------------|--------------|----------------------------------|
| | Titre du projet | Entité (En milliers de dollars de réalisation des États-Unis) | | | (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| A | Données relatives aux budgets-temps au service de meilleures politiques en Afrique, en Asie occidentale et en Amérique latine | DESA | 813,4 | 0 | 0 |
| В | Comptabilité environnementale et économique au service de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles en Afrique et en Asie | DESA | 560,6 | 0 | 0 |
| C | Développement inclusif des peuples autochtones d'Afrique et d'Amérique latine | DESA | 664,5 | 52,2 | 8 |
| D | Données et statistiques au service de politiques commerciales plus favorables aux femmes en Afrique, dans le Caucase et en Asie centrale | CNUCED | 669,3 | 45,2 | 7 |
| Е | Stratégies cohérentes de renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés d'Afrique | CNUCED | 590,2 | 137,5 | 23 |
| F | Aides à l'investissement aux fins de la production locale d'antibiotiques essentiels en Afrique de l'Est | CNUCED | 490,0 | 110,1 | 22 |
| G | Commerce écologique au service du développement durable des petits États insulaires en développement du Pacifique appartenant au Groupe du fer de lance mélanésien | CNUCED | 577,0 | 0 | 0 |
| Н | Développement durable inclusif, sûr et résilient dans les zones urbaines qui accueillent des réfugiés syriens en Jordanie, au Liban et en Turquie | PNUE | 539,0 | 0 | 0 |
| I | Investissement dans des politiques en faveur des piétons et des cyclistes dans les villes d'Afrique | PNUE | 559,6 | 397,9 | 71 |
| J | Prise en compte systématique du principe consistant à ne laisser personne de côté dans les politiques et programmes urbains des pays d'Asie du Sud | ONU-Habitat | 539,0 | 20,0 | 4 |
| K | Statistiques et données permettant de mesurer les flux financiers illicites dans la région Asie- Pacifique | ONUDC | 915,8 | 118,9 | 13 |
| L | Statistiques migratoires et reconnaissance des aptitudes en Afrique aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières | CEA | 882,0 | 110,7 | 13 |
| M | Politiques régionales et nationales d'industrialisation axée sur l'exploitation des ressources naturelles facilitant le développement durable et inclusif en Afrique australe | CEA | 559,7 | 0 | 0 |
| N | Renforcement des politiques des pays sans littoral d'Asie centrale en matière d'innovation à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 | CEE | 483,3 | 113,1 | 23 |
| О | Villes intelligentes et durables dans la région de la Commission économique pour l'Europe dans le contexte du Nouveau Programme pour les villes | CEE | 465,0 | 213,5 | 46 |
| P | Coopération interrégionale en vue de l'exécution du Nouveau Programme pour les villes | CEPALC | 1 526,3 | 271,3 | 18 |

| | | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | Taux d'exécution |
|----|---|---|-------------------------|--|------------------|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | | (En milliers de dollars des États-Unis) | |
| Q | Indicateurs relatifs aux changements climatiques et aux catastrophes adaptés aux petits États insulaires en développement des Caraïbes | CEPALC | 610,5 | 120,4 | 20 |
| R | Tirer parti des migrations intrarégionales pour favoriser le développement socio-économique des pays d'Amérique latine et des Caraïbes | CEPALC | 607,6 | 99,7 | 16 |
| S | Réduction des risques de catastrophe et renforcement de la résilience en Asie et dans le Pacifique | CESAP | 610,5 | 275,2 | 45 |
| T | Promotion de l'adoption de modes de transport durables des marchandises dans la région de l'Asie et du Pacifique | CESAP | 588,0 | 89,7 | 15 |
| U | Contrôle des dépenses sociales : élaboration d'un cadre intégré en faveur de politiques macrobudgétaires et des objectifs de développement durable dans la région arabe | CESAO | 490,0 | 194,8 | 40 |
| V | Inclusion des personnes handicapées sur le marché du travail des pays arabes | CESAO | 457,9 | 152,3 | 33 |
| | Total (douzième tranche) | | 14 198,9 | 2 522,3 | 18 |
| W | Initiative mondiale en faveur de la reprise du secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19 | CNUCED, DESA CESAO, CESAP, CEE, CEPALC, CEA | 4 993,5 | 2 113,9 | 42 |
| X | Connectivité des infrastructures de transport et des échanges commerciaux à l'ère des pandémies | CNUCED, CEE, CEA, CEPALC; CESAP, CESAO, ONU-Habitat | 5 787,6 | 2 078,7 | 36 |
| Z | Riposte et relèvement : mobilisation de ressources financières pour le développement en période de COVID-19 | CNUCED, CEPALC, CESAP | 1 201,5 | 539,1 | 45 |
| Y | Renforcement de la protection sociale aux fins de la lutte contre les pandémies | CEA, CEPALC, CESAP, CEE, CESAO | 3 117,5 | 901,4 | 29 |
| AA | Renforcement de la résilience économique en milieu urbain pendant et après la COVID-19 | CEE, CEPALC, CESAP, CESAO, | 2 349,4 | 1 271,6 | 54 |

| | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | T 12(|
|----------------------------|---|-------------------------|--------------|--|
| Titre du projet | Entité (En milliers de dollars de réalisation des États-Unis) | | | Taux d'exécution (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| | CEA, ONU- Habitat | | | |
| Total (douzième tranche-A) | | 17 448,5 | 6 904,8 | 40 |

Abréviations: CEA = Commission économique pour l'Afrique; CEE = Commission économique pour l'Europe; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CNUCED = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; DESA = Département des affaires économiques et sociales; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Projets financés au moyen des crédits ouverts au chapitre 35 (Compte pour le développement) du budget-programme pour 2020 (treizième tranche) au 31 mai 2021

| | | _ | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | Taux d'exécution |
|---|---|---|---------------------------|--------------------------------------|------------------|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers des États | (pourcentage) $[(B)/(A)] \times 100$ | |
| A | Projet conjoint sur le financement du développement | DESA, CNUCED, CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESAO | 2 032,9 | 34,9 | 2 |
| В | Expérimentation de politiques relatives aux technologies de pointe et « bacs à sable » réglementaires en Asie et dans le Pacifique | DESA | 648,0 | 0 | 0 |
| С | Données administratives pour les indicateurs désagrégés relatifs aux objectifs de développement durable | DESA | 624,0 | 0 | 0 |
| D | Évaluations technologiques dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture en Afrique pour accélérer les progrès en matière de science, de technologie et d'innovation | CNUCED | 590,0 | 20,7 | 4 |
| Е | Mobiliser des ressources pour une nouvelle donne écologique : partenariats et actions avec l'Asie | CNUCED | 624,0 | 0 | 0 |
| F | Politiques commerciales et cadres du commerce en faveur de l'intégration régionale et de la réalisation des objectifs de développement durable dans certains pays arabes en conflit ou sortant d'un conflit | CNUCED | 488,0 | 0 | 0 |
| G | Appuyer la mise en œuvre de politiques cohérentes en faveur de la sécurité alimentaire et de la garantie des moyens d'existence en Afrique | PNUE | 549,0 | 474,6 | 86 |
| Н | Utiliser les données et les outils relatifs à la santé environnementale pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'ASEAN | PNUE | 528,0 | 0 | 0 |
| I | Des indicateurs fonciers désagrégés au service de politiques et d'actions qui ne laissent personne de côté en Afrique | ONU-Habitat | 528,0 | 0 | 0 |
| J | Des espaces publics sûrs et accessibles pour améliorer l'intégration sociale et économique des migrants en Amérique latine et en Asie occidentale | ONU-Habitat | 549,0 | 0 | 0 |
| K | Lutter contre les cas de traite des personnes à des fins de travail forcé en Amérique latine | ONUDC | 524,0 | 0 | 0 |
| L | Des partenariats public-privé au service de mécanismes de financement novateurs et du développement des infrastructures pour appuyer l'industrialisation en Afrique | CEA | 624,0 | 0 | 0 |
| M | Approches novatrices en matière de développement de l'entrepreneuriat et du secteur privé aux fins de la promotion du commerce et d'une industrialisation qui profite à tous en Afrique australe | CEA | 649,0 | 0 | 0 |
| N | Accélérer la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE | CEE | 549,0 | 0 | 0 |

| | | | Montant approuvé (A) | Dépenses (B) | |
|---|---|-----------------------|---------------------------|--------------|--|
| | Titre du projet | Entité de réalisation | (En milliers des États | | Taux d'exécution (pourcentage) [(B)/(A)] x 100 |
| О | Mobilité durable et connectivité intelligente (couple commerce-transport) en Asie centrale, dans le Caucase et dans les Balkans occidentaux | CEE | 528,0 | 0 | 0 |
| P | Améliorer l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes | CEPALC | 649,0 | 3,9 | 1 |
| Q | Approches novatrices pour l'examen des inégalités grâce à l'intégration de différentes sources de données en Amérique latine et dans les Caraïbes | CEPALC | 624,0 | 30,2 | 5 |
| R | Renforcer les capacités nationales de repérage des personnes les plus délaissées en Asie et dans le Pacifique | CESAP | 624,0 | 16,5 | 3 |
| S | Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté dans la région Asie-Pacifique | CESAP | 649,0 | 0 | 0 |
| T | Améliorer les résultats obtenus par les petites et moyennes entreprises dans la région arabe | CESAO | 470,0 | 0 | 0 |
| U | Développer les liens entre science et politiques à l'appui de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région arabe | CESAO | 549,0 | 0 | 0 |
| | Évaluation au niveau des programmes | | 1032,8 | 0 | 0 |
| 7 | Total (treizième tranche) | | 14 632,7 | 580,8 | 4 |

Abréviations: CEA = Commission économique pour l'Afrique; CEE = Commission économique pour l'Europe; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; CNUCED = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; DESA = Département des affaires économiques et sociales; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.